

## En Tanzanie, l'opposition est de nouveau la cible du gouvernement

La Croix, 13/08/2021 Analyse Les arrestations d'opposants se multiplient en Tanzanie. Plusieurs partisans du chef de l'opposition, Freeman Mbowe, ont été interpellés jeudi 5 août par la police anti-meute tanzanienne, alors que son procès pour « terrorisme » pourrait se tenir vendredi 13 août.

Freeman Mbowe, le chef de l'opposition tanzanienne, est toujours en détention à la prison d'Ukonga, située à la périphérie de Dar es Salaam. Le tribunal d'instance de Kisutu a décidé de repousser l'audience, le 6 août dernière date du vendredi 13 août. En marge du procès, plusieurs partisans du principal parti d'opposition, Chadema, ont été arrêtés par la police anti-meute. Freeman Mbowe a été arrêté le 21 juillet avec dix de ses compagnons à Mwanza, ville du nord-ouest où ils prévoyaient un rassemblement pour demander des réformes constitutionnelles. Un tribunal tanzanien a décidé de le poursuivre pour « financement du terrorisme » et « complot terroriste », des infractions qui ne permettent pas de libération sous caution. « La situation est alarmante » Le parquet tanzanien a affirmé que ces accusations de « terrorisme » contre Freeman Mbowe n'étaient pas liées à ses activités prévues à Mwanza, infractions présumées survenues l'an dernier dans une autre partie du pays. « L'arrestation intervient un an après les faits, et à un moment où le chef de l'opposition demande des réformes constitutionnelles. Où étaient la police et les autorités gouvernementales depuis tout ce temps ? », a interrogé Roland Ebole, chercheur au sein de l'organisation de défense des droits de l'homme. Pour la présidente du pays, Samia Suluhu Hassan, les réformes constitutionnelles voulues par l'opposition pour tenter de rééquilibrer le partage de pouvoir sont séditeuses. Le parti Chadema, pour sa part, accuse la dirigeante de reproduire la même dictature que son prédécesseur, John Magafuli, déchu en mars 2020. L'arrestation récente de Freeman Mbowe fait écho à son interpellation, en 2020, avec une centaine de personnes, alors qu'ils avaient dénoncé des fraudes massives lors des élections générales. « La situation est alarmante au vu de la présidente. Elle avait promis de défendre la liberté et le droit à l'expression », a expliqué Roland Ebole. Dès un renouveau politique Depuis l'interpellation du chef de l'opposition, la première présidente de la Tanzanie, Chama Cha Mapinduzi (CCM), le parti au pouvoir, est qualifiée de « dictatrice » par les critiques. Samia Suluhu Hassan a d'abord été saluée pour sa lutte contre la corruption, ses projets d'infrastructure ou l'expansion de son mandat est marquée de la politique autoritaire de John Magafuli en promettant de défendre les libertés et la démocratie. Le nouveau procès suscite également des inquiétudes internationales. Washington a exhorté la présidente à garantir les libertés des Tanzaniens. Amnesty International a appelé la Tanzanie à « fournir rapidement des preuves pour étayer les accusations portées contre Mbowe, sous peine de le libérer ». Pascaline Akamba Mbono

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});